



MODES D'OCCUPATION DE L'ESPACE ET LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT BIOPHYSIQUE DU QUARTIER MPASA I, DANS LA COMMUNE DE LA NSELE A KINSHASA, D. R. CONGOⁱ

Odon Kinsueki Ezingaⁱⁱ

Enseignant à la Section Géomètre-Topographe et Génie rural,
Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics/INBTP,
Kinshasa, Ngaliema,
R. D. Congo

Résumé :

Pain (1984) a constaté que la ville de Kinshasa, capitale de la RDC, est une ville incomplète et en pleine crise. Cela est lié au fait que l'ignorance et la pauvreté n'ont pas permis à la population de gérer au mieux son cadre de vie. L'essentiel de la problématique de cette étude, a consisté à analyser le phénomène de l'occupation spontanée et constructions anarchiques à Kinshasa et à Mpasas I. Pour réaliser cette étude, nous avons eu recours à plusieurs méthodes : l'observation, historique, descriptive et analytique. Cependant, les méthodes ont été appuyées par les techniques suivantes : documentation, pré-enquête, échantillonnage, enquête par questionnaire, mensuration, interview, dépouillement de fiches et interprétation de résultats. Pour l'enquête, elle a été réalisée dans le quartier Mpasas I, dans la commune de la N'sele à Kinshasa. La taille de l'échantillon de l'étude est de 150 ménages. Ainsi, l'appareillage méthodologique utilisé nous a aidé à atteindre les résultats. Les résultats de nos enquêtes sur le terrain montrent que 97,75% des sujets enquêtés à Mpasas I, n'ont aucune idée du concept « occupation spontanée », contre 2,25% de ceux qui semblent avoir une appréhension sur cette notion. Cette situation est corollaire au faible niveau de leur culture. Les scènes de constructions anarchiques que l'on rencontre surtout dans les communes périphériques de Kinshasa (Maluku, N'sele, Masina, et Kimbanseke à l'Est ; Kisenso au Sud ; Limete (Kingabwa, Pakadjuma et Grand monde), Ngaba et Makala au centre ; Bumbu, Ngiri-Ngiri, Selembao, Ngaliema (camp Luka) et Mont-Ngafula à l'Ouest) en général et dans le quartier Mpasas I à N'sele en particulier, sont dues souvent à la méconnaissance et au non-respect des normes et techniques de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, sont sources de grands déséquilibres qui affectent son environnement naturel et construisent ainsi son fonctionnement social urbain. Les

ⁱ SPACE OCCUPANCY MODES AND THEIR IMPACT ON THE BIOPHYSICAL ENVIRONMENT OF THE MPASA I DISTRICT, IN THE NSELE COMMUNITY IN KINSHASA, D. R. CONGO

ⁱⁱ Correspondence: email ezingaodon@gmail.com

résultats de terrain signalent que plus de 50% des ménages Kinois sont vulnérables à cause de leurs mauvaises conditions de vie. Par contre à Mpsa I, les résultats de nos enquêtes révèlent que 51% des sujets enquêtés sont de propriétaires contre 47% de locataires et 2% des autres. Par ailleurs, 56,6% des sujets enquêtés sont de pauvres (personnes vivant avec moins de 1 Dollar Américain par jour, suivi de 43,3% de familles modestes (avec 0% d'épargne et 0% de riche). Dans ce site, la population utilise de matériaux non destinés à la construction. La plupart des constructions ne remplissent pas des conditions d'habitabilité : des constructions sommaires en tôles des fûts rouillés, triplex, bidons, bois de contre forts, terres, barres de fer récupérées, etc... On parle, en d'autres termes, des logements de fortune. L'importance que la population accorde à ce logement de fortune dans le quartier Mpsa I à N'sele, traduit la réalité de la demande en logement, en alimentation et accès aux services de base, etc. Signalons que l'occupation spontanée et constructions anarchiques à Kinshasa en général et à Mpsa I en particulier résultent de deux faits essentiels : l'incapacité du système politique à répondre adéquatement aux besoins essentiels de la population (accès aux services sociaux de base de qualité) et le dysfonctionnement interne de quatre fonctions urbaines : habiter, travailler, circuler et se récréer décemment (Convention d'Athènes, 1932). Ainsi, l'occupation spontanée toujours croissante des espaces urbains a fait émerger les constructions anarchiques, mécanismes par lesquels la plupart des ménages Kinois sont entrés dans les enjeux sociaux d'occuper un lopin de terre n'importe où à travers la ville et aussi d'être appelé propriétaire de la parcelle, sans tenir compte de conséquences néfastes qui en découlent aux fins de durabiliser leur existence économique, écologique et sociale. Les défis relevés sont, pour cette étude, des occasions pour proposer des solutions appropriées, à dimension à la fois scientifique, politique et citoyenne, pour que l'on parvienne à rénover les politiques environnementales, afin de placer la ville de Kinshasa en général et le quartier Mpsa I sur l'orbite de la durabilité environnementale. Cette étude est un plaidoyer pour améliorer la gouvernance environnementale, gage de développement durable de toute ville.

Mots clés : modes d'occupation de l'espace, impact environnemental, environnement biophysique, Quartier Mpsa I, Kinshasa

Abstract:

Pain (1984) found that the city of Kinshasa, capital of the DRC, is an incomplete city and in crisis. This is linked to the fact that ignorance and poverty have not allowed the population to manage their living environment as well as possible. The main problematic of this study was to analyze the phenomenon of spontaneous occupation and anarchic constructions in Kinshasa and Mpsa I. To carry out this study, we used several methods: observation, historical, descriptive and analytical. However, the methods were supported by the following techniques: documentation, pre-survey, sampling, questionnaire survey, mensuration, interview, tabulation and interpretation

of results. For the survey, it was carried out in the Mpasas I district, in the N'sele commune in Kinshasa. The sample size of the study is 150 households. Thus, the methodological equipment used helped us to achieve the results. The results of our field surveys show that 97.75% of the subjects surveyed at Mpasas I have no idea of the concept of "spontaneous occupation" against 2.25% of those who seem to have an apprehension about this notion. The situation is corollary to the low level of their culture. The scenes of anarchic constructions that are met mainly in the peripheral communes of Kinshasa (Maluku, N'sele, Masina, and Kimbanseke in the East, Kisenso in the South, Limete (Kingabwa, Pakadjuma and Big World), Ngaba and Makala in the center, Bumbu, Ngiri-Ngiri, Selembao, Ngaliema (Luka camp and Mont-Ngafula in the West) in general and in the Mpasas I district in N'sele in particular, are often due to the lack of knowledge and the non-respect of the norms and techniques of the town-planning and urbanism, are sources of great imbalances which affect its natural environment and thus build its urban social functioning. Fields report that more than 50% of Kinshasa households are vulnerable because of their poor living conditions. On the other hand, in Mpasas I, the results of our surveys reveal that 51% of the surveyed subjects are owners against 47% of tenants and 2% of others. In addition, 56.6% of the surveyed subjects are poor (people living on less than 1 US dollar a day, followed by 43.3% of poor families (with 0% savings and 0% rich). site, the population uses materials not intended for construction. Most buildings do not fulfill the conditions of habitability: summary constructions of rusty barrels, triplex, cans, wood of strong against, land, iron bars recovered etc. In other words, we are talking about makeshift housing. The importance that the population attaches to this makeshift accommodation in the Mpasas I district of N'sele, reflects the reality of the demand for housing, food and access to basic services, etc. It should be noted that the spontaneous occupation and anarchic constructions in Kinshasa in general and Mpasas I in particular result from two essential facts: the incapacity of the political system to respond adequately to essential care of the population (access to quality basic social services) and the internal dysfunction of four urban functions: to live, work, circulate and recreate decently (Athens Convention, 1932). Thus, the ever-increasing spontaneous occupation of urban spaces has led to the emergence of anarchic constructions, mechanisms by which most Kinshasa households have entered the social stakes of occupying a piece of land anywhere around the city and also of to be called the owner of the parcel, without taking into account the harmful consequences that result from it in order to make their economic, ecological and social existence sustainable. The challenges identified are, for this study, opportunities to propose appropriate solutions, at the scientific, political and citizen levels, so that one succeeds in renewing environmental policies, in order to place the city of Kinshasa in general and the Mpasas I neighborhood in the orbit of environmental sustainability. This study is an advocacy to improve environmental governance, a guarantee of sustainable development in any city.

Keywords: land use patterns, environmental impact, biophysical environment, Mpasa I District, Kinshasa

1. Introduction

Actuellement dans tous les pays développés, l'urbanisme a connu des progrès étonnants, du point de vue de la planification urbaine et de l'habitat urbain. Cependant, dans les pays du tiers monde et particulièrement en Afrique, certaines villes sont à la base de beaucoup de problèmes d'aménagement de l'espace. Tel est le cas d'Ouagadougou, Abuja, Cote d'Ivoire, Gabon, Brazzaville, Luanda et Kinshasa..., On constate que bon nombre des pays Africains semblent ne pas être en mesure de s'occuper efficacement des problèmes de l'urbanisme. La plupart n'ont pas de solutions aux problèmes de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation, de l'occupation spontanée, de la pollution, de la gestion des déchets et de l'amélioration des cadres de vie.

En Afrique, beaucoup de pays se limitent à émettre et à exprimer les intentions de voir tout citoyen vivre dans un environnement sain. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo a connu un relâchement dans la gestion et le contrôle de ses contenants biophysiques. Ce relâchement se constate mieux dans les villes et leurs environs où se manifestent avec acuité de multiples problèmes dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'habitat. La qualité de l'aménagement urbain et celle de l'habitat ne répondent pas à un bon cadre de vie de l'homme.

En République Démocratique du Congo, un bon nombre de villes, cités, villages, communes et quartiers ont fait un grand bond en arrière et ont engendré des problèmes, de la désolation, ne permettant pas leur bon fonctionnement, d'où la nécessité d'y entreprendre des efforts, pour espérer les présenter moins complexé au rendez-vous de ce 21^e siècle. Cela est une condition nécessaire pour y faire régner le confort ainsi que de meilleures conditions permettant d'éviter des catastrophes naturelles, des cataclysmes et la prolifération des maladies endémiques. Mais cela, ne pourra être réussi que dans la mesure où la gestion rationnelle de l'espace sera bien maîtrisée, bien gérée et bien répartie selon les différents besoins et attentes de la population. Les scènes de constructions anarchiques que l'on rencontre à Kinshasa en général et dans le quartier Mpasa I en particulier, sont dues souvent à la méconnaissance et au non-respect des normes et techniques de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. La ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, est une ville incomplète, et en pleine crise.

En effet, des études révèlent d'une part, un sous-équipement des communes, une occupation anarchique et d'autre part, une détérioration des infrastructures et équipements collectifs dans les anciennes communes, construites avant 1960 (cas de Lingwala, Kinshasa, Kintambo, Bandalungwa et Kasa-vubu). Cette détérioration des infrastructures dans les anciennes communes, équipées à l'époque coloniale, pour servir

environ 400.000 habitants, a été essentiellement causée par le non-respect des normes d'urbanisme ou d'aménagement urbain, mais aussi par le poids de la poussée démographique. Dans les communes d'occupation spontanée, les normes urbanistiques ont été tout simplement ignorées par les décideurs, les chefs coutumiers et même par les occupants. En effet, depuis les années 1960, l'extension spatiale de Kinshasa s'est faite de manière anarchique, par vagues successives, jusqu'à atteindre les sites « non-aedificandi », en dehors de tout cadre réglementaire et sans condition des normes d'urbanisme.

L'extension désordonnée de la ville a notamment eu pour conséquence néfaste une sévère détérioration des conditions de vie urbaine : infrastructures de base (voiries, électricité, drainage, approvisionnement en eau potable) et logements. Des phénomènes d'érosions ont été aggravés (cas des communes citées ci haut) par la multiplication de glissements de terrains. Cela est lié au fait que l'ignorance et la pauvreté n'ont pas permis à la population de gérer au mieux son cadre de vie. L'absence quasi-totale d'une politique de logement et de gestion rationnelle de l'espace urbain après la colonisation, pose un sérieux problème pour le développement durable et équilibré de l'ensemble du tissu urbain de Kinshasa.

L'insuffisance de logement à Kinshasa en général et en particulier au quartier Mpasas I, a conduit à des situations très catastrophiques, parmi lesquelles l'utilisation par la population de matériaux non destinés à la construction, ne remplissant pas les conditions d'habitabilité : des constructions sommaires en tôles de fûts rouillés, triplex, bidons, bois de contre forts, barres de fer récupérées etc... On parle, en d'autres termes, de logement de fortune. L'importance que la population accorde à ce logement de fortune dans la commune de la N'sele, (quartier Mpasas I), traduit la réalité de la demande en logement et le souci de devenir propriétaire d'un lopin de terre, n'importe où, à travers la ville de Kinshasa.

Malgré l'occupation illégale de son espace, soulignons que le quartier Mpasas I, possède des atouts importants pour son développement intégral. Cela se justifie par son étendue, une superficie de 2, 250 Km² avec une topographie calme, essentiellement caractérisée par la plaine, quelques collines et plateaux, une position géographique stratégique avec la présence de l'Aéroport International de N'djili à 1Km. Il longe la Nationale n°1. Il se trouve au cœur du district de la Tshangu avec une population de 18.403 habitants et 7 localités en 2018.

La valorisation de ces atouts par les autorités publiques peut permettre au quartier Mpasas I, de jouer le rôle d'avant-garde dans le processus de son extension et de requalification urbaine dans la commune de la N'sele. Dans ce contexte, en s'interrogeant sur les causes des modes d'occupation de l'espace dans le site étudié ainsi que les conséquences qui en découlent, l'on s'aperçoit aisément de la complexité du problème soulevé dans cette étude. Les facteurs explicatifs de nos préoccupations sont complexes et les responsabilités sont partagées entre le pouvoir public, les chefs coutumiers et la population. Dès lors, les préoccupations de cette étude se structurent autour de quatre questions qui suivent :

1. La population du quartier Mpasas I, possède-t-elle de savoir exact et des réalités caractéristiques de l'occupation spontanée de l'espace urbain ?
2. Quels sont les facteurs sociaux, économiques, politiques, psychologiques et culturels qui sont à la base de l'occupation spontanée du quartier Mpasas I, dans la commune de la N'sele ?
3. Quels sont les faits ou indicateurs qui symbolisent l'occupation spontanée dans le site en étude ?
4. Quelles sont les conséquences qui résultent de l'occupation spontanée dans l'environnement biophysique du quartier Mpasas I ?

Pour répondre avec précision ces questions de recherche, nous fixons au préalable des objectifs à atteindre qui sont général et spécifiques.

En travaillant sur les modes d'occupation de l'espace et leur impact sur l'environnement biophysique du quartier Mpasas I, dans la commune de la N'sele, l'objectif global est de montrer aux Kinois et aux décideurs que l'occupation spontanée ont des incidences négatives sur la gestion responsable et durable des espaces urbains. L'on veut donc les amener à vision écologico-économique et sociale de la ville de Kinshasa.

Les objectifs spécifiques poursuivis dans cette étude sont multiples. Il s'agit entre autres de spécifier :

1. Apprécier le savoir de la population du site en étude en matière de l'occupation spontanée et constructions anarchiques ;
2. Identifier et analyser les facteurs sociaux, économiques, politiques, psychologiques et culturels qui sont à la base de l'occupation spontanée et constructions anarchiques à Mpasas I ;
3. Identifier et analyser les faits ou indicateurs qui symbolisent l'occupation spontanée et constructions anarchiques à Mpasas I ;
4. Montrer les multiples conséquences qui résultent de l'occupation spontanée dans l'environnement biophysique du site en étude. Et comment ces conséquences affectent les différentes composantes de l'environnement urbain et dégradent l'écosystème de Mpasas I.

Ces objectifs nous amèneront à vérifier les hypothèses suivantes :

1. La population du quartier Mpasas I, dans la commune de la N'sele possède une certaine connaissance de concept « occupation spontanée » ;
2. Les facteurs sociaux, économiques, politiques, psychologiques et culturels qui sont à la base de l'occupation spontanée du site, sont multiples. Parmi lesquels : l'absence quasi-totale d'une politique de logements sociaux, saturation des anciennes cités planifiées (migration interne), l'exode rural, naissances non désirables, salaires toxiques, tapages nocturnes (nuisances sonores), insécurité (Kuluna), prostitutions phénomène (UJANA), etc... ;
3. Les faits ou indicateurs qui symbolisent l'occupation spontanée à Mpasas I, sont multiples et complexes, dès lors que Kinshasa est globalement une ville auto-construite, elle n'assure pas comme il se doit les quatre fonctions cardinales

d'une ville (habiter, travailler, circuler et se recréer). Donc, le quartier Mpasa I, n'échappe pas à cette réalité ;

4. Les conséquences qui résultent de l'occupation spontanée dans l'environnement biophysique du site en étude, sont multiples et variées, car elles affectent les différentes composantes de l'environnement urbain : air, eau, sol, flore, faune et technosphère dues à l'exploitation irrationnelle de besoins vitaux de l'homme.

2. Fondation Théorique Sur Occupation De L'espace Et Urbanisation

Ce point est consacré à l'élucidation des concepts fondamentaux et à la description des aspects théoriques de l'étude.

2.1. Concepts fondamentaux de l'étude

Cinq concepts clés ont été élucidés notamment le mode d'occupation, l'impact, l'environnement, l'impact environnemental et environnement biophysique.

Modes d'occupation de l'espace, le terme occupation signifie ce à qui on consacre son activité. Tandis que le terme espace est une portion de terre (lopin de terre) destiné à une exploitation. Selon nous, le mode d'occupation d'espace peut être défini comme étant la manière de s'approprier une portion de terre donné. Cette occupation peut être légale ou illégale. Ainsi, une distribution illicite (abusives) d'un site donné par des constructions anarchiques justifie, le comportement anti-urbanistique et l'agression de l'environnement.

Impact, le terme impact vient du latin « impactus », qui signifie heurté. Un impact sur l'environnement peut se définir comme étant l'effet pendant un temps donné et sur un espace défini, une activité humaine sur une composante de l'environnement dans le sens large du terme, en comparaison de la situation probable advenant la non-réalisation d'un projet (Walther 1988).

Environnement, selon le Centre International pour le Devenir humain, l'environnement se définit comme étant l'ensemble des milieux d'influence-milieu humain, naturel et économique qui agissent sur l'individu à tous les instances de sa vie quotidienne et détermine en grande partie son comportement dans toutes les dimensions de l'être : sociale, intellectuelle, affective, spirituelle et culturelle. L'environnement, c'est aussi le cadre de vie, le réservoir des ressources et réceptacle des déchets. C'est un espace où interviennent l'énergie, la matière, le temps et la diversité.

Impact environnemental, est une mesure des effets tangibles et intangibles, positifs ou négatifs qu'un incident, un changement, un problème ou un mouvement pourrait avoir sur son environnement. L'impact environnemental, est une réaction positive à un changement dans l'environnement, résultant d'une action liée à un projet. Les impacts peuvent être écologiques (tels les impacts sur les éléments des ressources naturelles, la structure ou fonctionnement des écosystèmes affectés), esthétiques, historiques, culturels, économiques et sociaux qu'ils soient directs, indirects ou cumulatifs. En effet, l'homme dans ses multiples interventions dans la nature

(surexploitation des ressources naturelles ou dans l'aménagement) pour satisfaire ses besoins socio-économiques provoque des effets négatifs ou positifs tant sur la qualité du milieu que sur son mode de fonctionnement. Il convient donc que tous les actes posés par l'homme soient bien connus et susceptibles de ne pas engendrer des conséquences pouvant modifier négativement l'environnement. D'où, la nécessité de posséder une connaissance suffisante sur l'étude d'impact environnemental et social.

Dans l'environnement biophysique, il existe un ensemble d'éléments caractéristiques du milieu physique de la vie, à savoir : le morphotope (relief), le climatope (climat), l'hydrotape (eau) et pédotope (sol) formant le biotope et les éléments vivants (végétaux et animaux) formant la biocénose.

2.1 Quelques aspects théoriques et empiriques sur l'urbanisation et occupations de l'espace

Plusieurs auteurs ont déjà réfléchi sur la ville de Kinshasa. Dans leurs écrits, l'on constate plusieurs notes d'accélération des occupations spontanées, de la précarité des conditions de vie de la population et dégradation de l'environnement. Parmi lesquels, nous avons cité :

Monnie, (1965), Fluoriot, (1975), Fumunzanza (1979), Pain (1979 ; 1984), Sakombi (1981), Mbumba (1982), De Maximy (1984), Bonsange, (1987), Djunga (1988), Nzuzi (1989), Tshibangu (1989) ont précisé les causes qui sont à l'origine de l'urbanisation anarchique à Kinshasa : manque de limites précises de la ville, poussée démographique, ignorance, pauvreté, carence des infrastructures (insuffisance des équipements scolaires, sanitaires), mauvaise qualité d'habitat et de routes, insuffisance de l'eau potable et de l'électricité, insuffisance des moyens de transport en commun..., crise écologique (destruction de la forêt et du couvert végétal, multiplication d'érosions, insuffisance de la voirie et de la politique d'assainissement , pollution et nuisance, absence d'espaces verts et délinquance juvénile.

Yoka (1995), Mwanza (1997), Luboya (1998), Bwael (1999), se préoccupent sérieusement du devenir de cette métropole récente, mais déjà immense. Une urbanisation aussi rapide, en dehors de tout projet d'urbanisme adopté, ne peut se faire sans engendrer un dysfonctionnement organique. Les aspects analysés vont de la création de la ville à sa taudification, en passant par la mégestion environnementale, source de précarité, des occupations spontanées avec des constructions anarchiques et de dérives éthiques dans la ville-province de Kinshasa.

Lambin (2003), signale que la résolution de grands défis auxquels l'humanité doit faire face au cours de prochaines décennies passe nécessairement par des villes, qui constituent le point focal de la mondialisation. Pour l'auteur, les villes doivent être des lieux d'épanouissement, des réseaux sociaux denses et multiculturels d'innovation, de participation politique, de changement culturel, de normes sociales plus souples et d'accès à l'éducation, à l'information et aux services. L'on doit faire attention à la pauvreté, à la violence, à l'insécurité et aux maladies qui s'urbanisent, en particulier dans les mégapoles des pays en voie de développement.

Dans ses réflexions, Brown (2003) estime que si nous acceptons la révolution mentale qui consiste à repenser l'économie en fonction de l'environnement, et non l'inverse. Nous disposons dès aujourd'hui des moyens technologiques, des énergies renouvelables et non polluantes, des politiques de la ville, qui sont autant des pistes aujourd'hui connues, expérimentées et maîtrisées, qui dessinent la route pour une économie écologique et soutenable.

Kabuya (2004), souhaite qu'en République Démocratique du Congo, on devra chercher à former l'homme averti pour faire face aux six enjeux fondamentaux que sont : l'eau, l'air, le bruit, les déchets, les produits propres sans risque, la nature elle-même, afin d'assurer le progrès socio-économique, l'écodéveloppement ou mieux le développement durable ». Cette éducation, souligne l'auteur, aurait pour objectif de défendre, protéger et conserver la flore, la faune, le sol et le sous-sol, de veiller à l'utilisation rationnelle de toutes les ressources, de lutter pour un habitat décent, de prévoir et combattre le phénomène de ravinement, d'encourager la culture écologique, de boiser et reboiser, de promouvoir la verdure avec des espaces verts et esthétiques, d'avoir des programmes scolaires bien élaborés et mieux adaptés sur l'ensemble du pays ».

Wackermann (2005) considère qu'au regard de son environnement, la ville est une réalité sociale en mouvement, en évolution permanente. Selon lui, « dès son apparition, la ville modifie son environnement naturel et crée un environnement conforme à l'urbanité du moment ». En effet, dans son processus d'artificialité de l'environnement, l'espace urbain se déploie de façon exceptionnelle, transformant les paysages naturels humanisés en paysages fortement anthropisés par la bétonisation, l'anéantissement des espaces verts, la multiplication des infrastructures linéaires de transport, des infrastructures modales, voire la superposition des infrastructures de transport et de communication, l'engorgement des routes et l'étouffement des villes, etc. Ainsi, pour l'auteur, l'étalement urbain, avec tous les problèmes relatifs à son environnement, va à l'encontre de l'économie du développement durable.

Watsenga et al. (2005), montrent que plusieurs vecteurs pullulent dans l'environnement biophysique de Kinshasa et menacent en permanence la santé de la population. Les principales espèces rencontrées et répertoriées sont : les anophèles (5 espèces), les glossines (2 espèces), les simulies (1 espèce), etc. Pour ces chercheurs, la dissémination de ces espèces dans la région de Kinshasa est fonction de leurs écologies spécifiques.

Dorier-Apprill (2006) pense qu'aujourd'hui, l'urbanisation est un fait géographique indéniable et majeur de notre planète. Ce phénomène s'accompagne de pressions sur l'environnement, à travers l'accaparement et l'artificialisation des sols, de l'air, la ponction sur les ressources. Pire encore, l'auteur fait remarquer qu'en ville, l'eau, si vitale, est mal partagée : le traitement des déchets fait débat : réhabiliter des quartiers crée de nouvelles ségrégations socio-spatiales. La ville a perdu complètement ses vraies fonctions, à savoir : habiter, travailler, circuler et se récréer, pour embrasser d'autres enjeux qui se focalisent dans la politique et marketing.

Elonga, Nga Ndongo et Mebenga (2006), ont fait une analyse des villes africaines. Ces trois chercheurs camerounais de l'Université de Yaoundé présentent le phénomène urbain comme une réalité multidimensionnelle et complexe. Pour eux, les villes africaines sont en crise, à cause d'un certain nombre de problèmes, à savoir : la dynamique spatiale et la démographie : les stratégies de lutte contre l'occupation spontanée, la précarité de la ville : la permanence du rural dans l'espace urbain ou la difficile harmonisation de la ruralité avec l'urbanité : la violence et l'insécurité urbaines : l'irruption des prostituées et enfants abandonnés dans les rues de grandes villes : l'insalubrité et la déshumanisation de l'espace urbain : l'émergence progressive des arts de la rue ou la déconstruction des modèles traditionnels de production et d'offre des œuvres de l'esprit, ou des biens culturels.

Musibono (2006) fait un constat amer, très négatif de la gestion de l'environnement du Congo-Kinshasa : cueillette chronique et pauvreté durable. Il souligne qu'en 1960, c'est-à-dire à l'accession du Congo à l'indépendance, la ville de Kinshasa comptait 300 à 400.000 habitants. Actuellement, en l'absence des statistiques démographiques fiables, l'on peut estimer cette population à près de 12.000.000 d'habitants. Ce boum démographique est une catastrophe socio-économique et écologique, car inattendue dans toutes les prévisions. C'est un environnement fortement dégradé par diverses pollutions et nuisances.

Nzuzi (2008) souligne que Kinshasa connaît de sérieux problèmes environnementaux consécutifs à sa croissance spatiale rapide et anarchique. De Kin-la Belle, il n'y a que quarante-sept ans qui se sont écoulés, Kin-la Belle n'est qu'un lointain souvenir dans le langage du Kinois, parce que Kinshasa a perdu tous ses traits urbains de Léopoldville. L'homme qui, naturellement, possède en lui les deux natures écologique et économique, a privilégié la seconde, en foulant au pied la première. L'homme, à cause de ses multiples besoins, agresse l'environnement, et ce dernier l'agresse aussi aujourd'hui. Toutes ces études mentionnées ci-dessus ont chacune abordé des problèmes environnementaux que connaît la ville de Kinshasa ainsi que les conséquences qui en résultent.

Tous ces qualificatifs décrivent la crise écologique qui ronge la ville de Kinshasa. Quant à nous, cette étude sort du chemin battu et se démarque des autres antérieures sur son contenu et intitulé, cas des Modes d'occupation de l'espace à Mpasas I dans la commune de la N'sele et leur impact sur l'environnement biophysique.

Binzangi & Falanka (2014), dans leur article « Réflexion sur l'évolution de l'environnement de Kinshasa : d'une portion biosphérique à une endosphère », font remarquer qu'avant la colonisation, l'environnement qui abritait l'antropo-écosystème kinois était une véritable portion de biosphère, c'est-à-dire, une mosaïque d'écosystèmes : rivières, forêts, formations herbeuses, champs, villages ou « géo-biosphères », où plusieurs espèces vivantes ou communautés pouvaient vivre, se reproduire, se nourrir, prospérer, durablement, de manière agréable. En d'autres termes, avant la colonisation : (i) l'environnement écologique ne posait aucun problème ; (ii) il y avait la sécurité écologique, économique et sociale ; (iii) l'enjeu écologique était

assuré par l'homme ; (iv) la capacité de charge de l'espace était relativement respectée ; (v) l'encadrement écologique était assuré par l'homme et (vi) la justice écologique était de mise et (vi) l'habitabilité était aisée...

Cependant, à cause de l'ignorance et de l'incompétence écologique, de l'absence d'études préalables, de la hâte excessive de l'homme, du manque de véritable pratique de planification ou d'aménagement écologique, voire de planification urbaine, les divers biotopes, biocénoses, anthroponoses et techno-sphères avaient été mal exploités. Il en est résulté un dysfonctionnement de tout le système. De ce fait, les productions primaire et secondaire ont connu une régression.

Nzuzi (2017) démontre qu'actuellement sans les bidonvilles, Kinshasa n'existe plus. La pression démographique et la pauvreté, résultant d'un « développement » au service des dirigeants et de ceux qui ont les capitaux requis pour des investissements, conduisent de multiples habitants de la ville à s'installer de façon tout à fait précaire dans des sites inadéquats et dans des logements qui n'en méritent pas le nom. Il ne s'agit pas seulement de démanteler de façon durable les bidonvilles, mais de repenser l'ordre social pour qu'il soit vraiment au service du développement de la population de Kinshasa et du pays.

3. Methodologie

Dans ce point, nous expliquons la méthodologie suivie dans cette étude. Cependant, il est judicieux de préciser le champ de l'investigation. Autrement dit, ce point décrit le milieu d'étude, tout en élucidant respectivement la situation géographique ainsi que les méthodes et les techniques utilisées.

3.1 Quartier Mpassa dans la commune de la N'sele à Kinshasa

Le quartier Mpassa I se situe dans la commune de la N'sele dans la ville province de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo. Ce quartier a été occupé d'une façon spontanée et présente un environnement malsain qui menace constamment la santé de la population. En d'autre terme, nous confirmons que le désordre qui y règne jusqu'à ce jour dans les modes d'occupation de l'espace est dû à plusieurs facteurs interactifs qu'il faudrait restaurer ou (innover).



Le quartier Mpasa I, l'un des quartiers de la commune de la N'sele, est situé à l'Est de la Ville-province de Kinshasa. Il est borné (carte 2.1) :

- au Nord, par le Boulevard Lumumba (la Nationale n°1 qui mène de la Ville de Kinshasa vers les provinces de Kwango et Kwilu);
- à l'Est, par l'avenue Ngampama ;
- à Sud, par le quartier Ngima qui le sépare de l'intersection des avenues Nkama et Yakoma ;
- à l'Ouest, par la rivière Munke qui la sépare de Mpasa II.

Le quartier Mpasa I est entièrement situé dans la partie orientale. Dans son extension Est, c'est une entité administrative décentralisée de la commune de la N'sele, qui couvre 2,250 Km², avec une population de 18.403 habitants en 2018. Mpasa I, est situé à l'entrée Est de la Ville-province de Kinshasa, plus précisément à 2,5 Km de l'aéroport international de N'djili, en longeant l'autoroute Kinshasa-Maluku.

3.2 Participants de l'étude

Cette étude a fait recourir à l'échantillonnage du quartier Mpasas I. L'échantillonnage est une technique qui consiste à prélever un échantillon représentatif sur la population étudiée. La quantité de l'échantillon est essentielle pour la fiabilité des résultats d'une enquête. L'échantillon doit représenter le plus fidèlement possible la population d'ensemble.

Pour cette étude, la parcelle habitée a été définie comme unité à enquêter et le ménage constitue l'unité de base de l'enquête. Ainsi, l'échantillon de ménages enquêtés a été établi grâce à la technique de l'échantillonnage aléatoire systématique. Connaissant la taille de la population (18.403 habitants), nous avons estimé un échantillon de 150 ménages pour l'ensemble du site. Dans la suite, nous avons calculé le pas de sondage en divisant l'effectif total de la population 18.403 habitants par 150. Cela nous a donné un intervalle de 1,22 des parcelles successives des chefs de familles qui ont été enquêtés par localité.

3.3 Matériel, méthodes et techniques

3.3.1 Matériel

Les parcelles de chefs de familles enquêtées à Mpasas I, dans la commune de la N'sele constituent le matériel de cet article. Notre échantillon est de 150 ménages pris dans 7 localités, en raison de 21 ménages des chefs des parcelles par localité choisies au hasard. Cela nous a permis de déterminer le « mode d'occupation de l'espace » du site étudié depuis sa création par l'arrêté interministériel n°078/B.8/90 du 05 juin 1990 jusqu'à nos jours conformément aux indicateurs déterminant l'occupation spontanée de Mpasas I, repris dans les pages qui suivent.

Quant à l'équipement, retenons que l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières s'avérait indispensable pour l'achèvement de celui-ci. Sur ce, les outils qui nous ont aidés à bien mener cette étude comprennent entre autres des parcelles des chefs de familles enquêtées qui nous ont servi comme support. Tandis que tout ce qui nous a permis de collecter des données sur le terrain et de les traiter constitue des équipements. Il s'agit essentiellement de (l'appareil cellulaire de marque Samsung SIII ; (ordinateur, l'internet, Word et Excel) ; un carnet bloc-notes ; un stylo ; papiers duplicateurs ; un questionnaire d'enquête et enfin une lettre d'autorisation de recherche pour rendre facile l'entretien et crédible notre enquête.

3.3.2 Méthodes

Pour réaliser cet article, nous avons recouru aux méthodes d'observation, historique, descriptive et analytique pour expliquer le phénomène de l'occupation spontanée et des constructions anarchiques à Kinshasa en général et à Mpasas I, en particulier.

A. Méthode d'observation : pour bien expliciter la méthode d'observation, nous avons procédé par l'élucidation et la typologie du concept « occupation spontanée ». Par l'observation, nous entendons l'action de suivi attentif des phénomènes, sans volonté de

les modifier, à l'aide de moyens et d'études appropriés. L'observation est une étape essentielle à la recherche visant à se familiariser avec une situation ou un phénomène, afin de surgir une hypothèse. Dans le cadre de cette étude, la méthode d'observation nous a permis de faire un inventaire du réel (occupation spontanée à Mpsa I) et de dégager la réalité et un certain nombre d'informations ainsi que les conséquences qui en découlent sur son écosystème.

B. Méthode historique : elle a consisté à reconstituer le passé du site en étude, pour comprendre comment s'est fait l'occupation spontanée de l'espace. Sur ce, l'usage de l'oralité et des documents écrits nous ont permis de retracer l'historique du milieu d'étude (depuis sa création en 1990 jusqu'à ce jour) pour interpréter et évaluer systématiquement les différents documents disponibles en rapport avec ceux des institutions chargées de gérer les espaces urbains.

C. Méthode descriptive : La méthode descriptive, nous a permis de décrire le quartier Mpsa I sur les plans, notamment géographiques, infrastructurels, équipements socio-économiques et environnementaux.

D. Méthode analytique : elle est le premier outil dont l'analyste a besoin pour remplir sa tâche. En pédagogie, l'on appelle méthode analytique toute méthode qui fait de l'analyse le moyen principal d'enseignement, puisqu'elle force l'enfant à décomposer les notions qui se présentent dans toute leur complexité. La méthode analytique procède par la décomposition du sujet. Elle vise à comprendre un objet en le décomposant en ses constituants. L'on décompose un ensemble en ses éléments constitutifs, ses éléments essentiels afin d'en saisir les rapports et de donner un schéma général de l'ensemble. En d'autres termes, elle établit tout d'abord à des critères permettant d'identifier les composants. La méthode analytique permet d'identifier et de valoriser les éléments constitutifs du résultat de l'exercice et d'en permettre l'interprétation. La méthode analytique s'appuie sur la découverte des matériaux, sans faire de lien avec la structure linéaire. Elle part des grandes unités pour aller vers leurs composantes. Toutes les méthodes analytiques peuvent se décomposer en une succession d'étapes : échantillonnage (stockage et conservation d'un matériau représentatif) : étalonnage, quantification finale : calculs et présentation. Par l'analyse, nous avons scruté qualitativement et quantitativement les données récoltées sur le terrain en rapport avec cette étude.

3.3 Collecte des données en utilisant les techniques

Les techniques constituent d'une façon plus ou moins concrète et précise des instruments pratiques qui sont mis au service des méthodes pour mieux les appréhender. Elles interviennent dans le choix de l'échantillon à la présentation des résultats, en passant par la collecte des données. Dans le cadre de cette étude, nous avons recouru à des techniques suivantes :

A. Recherche documentaire : la recherche documentaire a eu pour but de rassembler des informations utiles en rapport le sujet étude. Elle nous a permis de connaître quelques productions scientifiques antérieures à cette étude, en vue d'enrichir nos

connaissances et nos investigations. Ainsi, grâce à la technique documentaire, nous avons réussi à collecter des informations et données essentielles pour la réalisation de cet article. Ces données étaient contenues dans des documents linéaires (ouvrages et publications scientifiques, voire quelques archives, dans les bibliothèques et sur l'internet : rapports de certains services spécialisés, pour connaître les auteurs qui ont réalisé des travaux semblables à celui-ci, les méthodes et techniques qu'ils ont utilisées et les résultats ou les conclusions auxquelles ils étaient parvenues) et des documents outils (sont généralement des illustrations, c'est-à-dire des cartes, des figures, des photos aériennes, des images satellitaires).

B. Questionnaire : l'usage du questionnaire a nécessité deux étapes notamment la pré-enquête et l'enquête proprement dite.

a. Pré-enquête

Pourquoi réaliser une pré-enquête lors d'une recherche scientifique ? L'enquête sur le terrain est indispensable pour obtenir des résultats fiables. Dans de nombreux cas, une pré-enquête se révèle utile pour valider les hypothèses et tester le questionnement et par la suite produire le questionnaire définitif avant la réalisation de l'enquête. Pour ce mémoire, la pré-enquête nous a aidé d'abord à prendre connaissance de Mpasa I et de révéler les problèmes éventuels, en rapport avec le sujet. Sur le terrain, nous avons pris contact avec des personnes ressources (chef de quartier, chefs des localités...), et cela nous a permis de voir comment nous devrions entreprendre notre recherche. Ainsi, cette étape nous a permis de tester notre questionnaire avec un échantillon de 150 ménages des chefs des familles enquêtées dans les 7 localités de Mpasa I. De ce qui précède, une moyenne de 21 ménages de chefs des parcelles par localité pris au hasard, nous a permis de le réajuster, pour une meilleure exploitation de l'enquête. Elle nous a aussi permis de revoir la problématique et l'hypothèse principale de cette étude.

b. Enquête proprement dite

La validité des données de terrain dépend en grande partie des questions. L'enquête par questionnaire est un outil qui permet de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation. En d'autres termes, un questionnaire d'enquête est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondant aux questions de l'évaluation. Les enquêtes combinent souvent deux formes de questions : les questions ouvertes et les questions fermées. Signalons que les questions ouvertes sont plus riches mais difficiles à traiter statistiquement. Cette technique nous a permis de collecter les avis de 150 ménages. Quant à la procédure, deux enquêtes ont été instruis pour nous accompagner dans la tâche qui a consisté à interroger les ménages ciblés, parcelle après parcelle. Sur le terrain, l'enquête de cette étude s'est déroulée durant trois mois et avait consisté à l'entretien sous forme communicationnelle (interviewé 150 ménages) et au remplissage du questionnaire.

C. Interview : elle est un jeu de questions – réponses à sens unique, entre deux (voir plusieurs) personnes, pour obtenir des informations de la part de l'interviewé. Pour cette étude, l'interview a été utilisée pour compléter les données du questionnaire, en

faisant parler la population. Pour ce faire, nous avons interviewé vingt personnes ressources à Mpasa I, pour disposer de l'information complémentaire relative aux problèmes de l'occupation spontanée et constructions anarchiques.

3.4 Analyse et traitement des données

L'analyse et traitement ont été réalisés par le dépouillement des protocoles (questionnaires dûment remplis par les participants) de recherche. Le dépouillement désigne notamment, l'ensemble d'opérations de vote, permettant de compter les bulletins de vote et de proclamer les résultats d'une élection. En d'autres termes, l'on appelle dépouillement, le relevé d'inventaire et plus précisément les décomptes des suffrages lors d'un vote, notamment. Pour cette étude, après la récupération des fiches d'enquêtes, la tâche qui a suivi a consisté en un dépouillement de chacune d'elle, rubrique après rubrique, question après question (sauf la première, c'est-à-dire les généralités). Le travail de dépouillement nous a permis d'élaborer non seulement des tableaux, mais aussi des figures et de cartes. Par la suite, nous avons interprété et discuté les différents résultats. Le chapitre qui suit a comme contenu la présentation et l'interprétation des résultats.

4. Résultats et Discussion

Nous présentons les résultats des données collectées, après nous les interprétons par indicateur.

4.1 Résultats.

4.1.1 Résultats sur les caractéristiques socio-économiques, démographiques et professionnelles des participants

Quelques indicateurs de l'identification ont été retenus notamment le genre, l'âge, le niveau d'études, l'état matrimonial, la profession, taille de ménage, le revenu et durée de vie dans le quartier.

Tableau 4.1: Répartition participants selon le genre (N=150)

Genre	ni	%
Masculin	103	69
Féminin	47	31

Source : Donnée de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Partant de notre analyse, il ressort de tableau 4.1 que les sujets enquêtés les plus disponibles à Mpasa I, sont les hommes avec 69% par rapport aux femmes à 31%. Deux raisons peuvent, entre autres, expliquer cela. D'abord, la disponibilité des hommes à accepter de répondre volontiers au questionnaire. Ensuite, les femmes ont été méfiantes et réservées. Cette situation s'explique par la culture africaine qui accorde la prééminence à l'homme. Pour beaucoup de femmes, il n'était pas possible d'accueillir l'enquêteur et de répondre au questionnaire, en l'absence de leurs maris.

Etant donné que les hommes, comme responsables de ménages sont victimes de l'occupation spontanée de l'espace et des constructions anarchiques dues à leurs mauvaises conditions de vie, beaucoup d'entre eux ont accueilli favorablement cette enquête, dans le souci de mettre en évidence cette situation néfaste de la vie sociale. Ainsi, par cette enquête, beaucoup de chefs des ménages enquêtés, ont dénoncé le phénomène de l'« occupation spontanée » en stigmatisant la responsabilité de l'Etat.

Tableau 4.2: Répartition des participants selon leur tranche d'âge (N=150)

Tranche d'âge	ni	%
Moins 20 ans	44	29,3
De 20 à 49 ans	71	47,3
De 50 ans et plus	35	23,3

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019

Les résultats de ce terrain révèlent que 47,3% des sujets enquêtés ont plus de 20 ans, suivis de 29,3% qui ont plus de 50 ans et enfin 23,3% ont moins de 20 ans. Une tranche importante de cet échantillon a l'âge variant entre 20 et 50 ans et plus (70,6%). Les raisons suivantes justifient cette réalité, à savoir dès sa création en 1987, l'occupation de l'espace était essentiellement destinée à l'usage agricole. Ainsi, la grande majorité de la population était constituée d'adultes, voire de majeurs pour travailler aux champs. Il est aussi vrai qu'à Kinshasa, la plupart de jeunes jusqu'à l'âge adulte vivent longtemps sous les toits parentaux, faute de sécurité socio-économique.

Il est utile de faire remarquer que l'âge des sujets enquêtés joue un rôle dans l'occupation spontanée de l'espace. Car, nul n'ignore que cette situation est consécutive à la saturation des anciennes cités planifiées de Kinshasa, Barumbu, Lingwala et Kintambo par l'exode rural, les déplacements intercommunaux de la population, les coûts excessifs de loyer, les salaires « toxiques » et l'absence d'une politique de logements sociaux sont à l'origine de l'extension désordonnée des communes périphériques de la ville de Kinshasa.

Tableau 4.3: Répartition des participants selon leur niveau d'instruction (N=150)

Niveau d'instruction	ni	%
Sans instruction	50	33,3
Primaire	15	10
Diplômé d'Etat	79	52,6
Supérieur	6	4

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

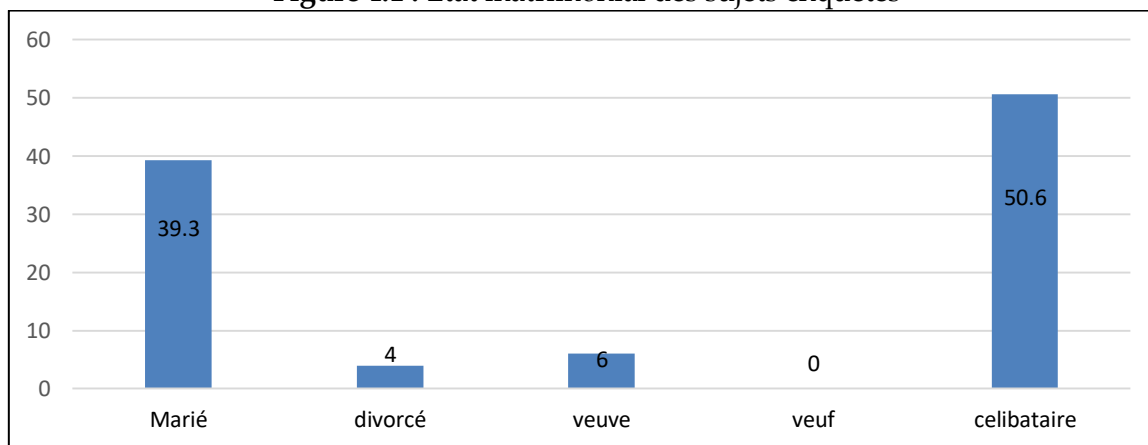
Les résultats repris dans ce tableau relèvent que 52,6% des sujets enquêtés ont le Diplôme d'Etat, suivi de 33,3% de sans instruits, 10% de ceux qui ont un niveau d'étude primaire et 4% de ceux de niveau d'étude supérieur.

Il sied d'opiner que cette situation est consécutive à l'irresponsabilité de l'Etat Congolais qui n'offre pas aux citoyens la gratuité de scolarité et la facilité d'accès aux multiples profits de formation, aussi ne donne pas la possibilité d'entreprendre de

grandes initiatives susceptibles de faire face aux problèmes de « l'occupation spontanée » dans laquelle ils sont confrontés. C'est pourquoi, la culture de la vie urbaine reste encore un réel défi dans la transformation de la vie sociale, surtout que beaucoup d'enquêtés ressemblent plus à des paysans qu'à des citadins.

Concernant l'état matrimonial, la figure 4.1 enseigne que 50,6% de nos répondants sont de célibataires, suivi de 39,3% des mariés, 6% de veuves, 4% des divorcés et 0% des veufs.

Figure 4.1 : Etat matrimonial des sujets enquêtés



Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019

Par rapport à l'aspect socio-professionnel des sujets enquêtés, le tableau 4.4, montre que les sujets enquêtés présentent de multiples caractéristiques socio-professionnelles.

Tableau 4.4 : Répartition des participants par catégories socio-professionnelles

Catégories socio-professionnelles	Nombre	Pourcentage
Agriculteurs	5.715	31
Commerçants	1.830	9,94
Fonctionnaires de l'Etat	834	4,53
Agents de l'ordre	564	3
Professions libérales	182	0,98
Chômeurs (sans emplois)	9.277	50,41
Ensembles des actifs	8.875	48,22
Ensemble de la population	18.403	100

Source : Rapport annuel, bureau archive, commune de la Nsele, Déc.2018

Dans cette étude, nous avons catégorisé la population de Mpsa I, selon les diverses fonctions qu'elle exerce. En effet, le quartier Mpsa I, a une population à majorité jeune et dominée par un bon nombre des chômeurs (sans emplois) qui constitue ici, la première couche avec une moyenne de 50,99% ; les agriculteurs représentent 30,99% ; les commerçants représentent 9,55% ; les fonctionnaires de l'Etat représentent 4,32% ; les agents de l'ordre représentent 3,11% et les professions libérales représentent 1,00 %.

Sur le plan socio-professionnel, une disparité s'observe au sein des sujets enquêtés (tableau II.4). Globalement, la répartition par catégorie socio-professionnelle de la

population du quartier Mpasa I, présente une structure socio-professionnelle déséquilibrée. Dominée essentiellement par des sans-emplois, on note une importante charge sociale nécessitant le blocage d'énormes investissements (scolarisation, création de nouveaux emplois rémunérateurs, nutrition, santé, logements adéquats, transports, etc...).

Outres les caractérisations de ménages et de professions, nous avons eu à épingle l'aspect taille de ménage (tableau 4.5).

Tableau 4.5 : Répartition des ménages selon leur taille (N=150)

Taille de ménage	Nombre de personnes					
	1	2	3	4	5	Plus de 5
ni	00	00	00	04	50	96
%	00	00	00	2,66	33,33	64

Source : Réalisé à partir des données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

D'après ce tableau, l'entassement dans les ménages est probablement l'une des causes de la pauvreté et par conséquent de l'occupation spontanée à Kinshasa en général et en particulier à Mpasa I. En effet, 75% des ménages des chefs des familles enquêtés ont une taille de plus de 5 personnes. Cette densification résulte : de la forte natalité liée à la culture africaine de la prise en charge de membres de la famille élargie, du séjour prolongé des enfants à l'âge adulte sous le toit parental par manque d'emploi, de la présence de plusieurs locataires dans une parcelle...

Tableau 4.6 : Répartition des sujets enquêtés selon le revenu mensuel (N=150)

Niveau de revenu	ni	%
< 300 \$us	139	92,66
De 300 à 559 \$us	10	6,66
500 \$us et plus	1	0,66

Source : Résultat enquête sur le terrain, février 2019

Dans ce tableau, l'on a analysé le revenu mensuel des chefs des ménages des parcelles enquêtés. Après l'analyse des données de l'enquête, il apparaît que plus de la moitié des enquêtés disposent d'un revenu mensuel faible (moins de 300 dollars américains). Outre l'aspect niveau de fiabilité des avis des sujets enquêtés, cette situation s'explique entre autres par le mauvais traitement salarial dont sont victimes certaines catégories socio-professionnelles enquêtées : (Fonctionnaires de l'Etat, Enseignants, Agents de l'ordre...) de la part de leur employeur, l'Etat congolais.

En effet, ces catégories ont des salaires mensuels inférieurs à 300 \$us. Ce maigre niveau de salaire s'explique aussi par le manque de politique salariale. D'où, la plupart des parents ont des difficultés pour satisfaire les besoins essentiels de leurs ménages. Les rares sujets enquêtés ayant un niveau de revenu mensuel supérieur à 500 \$us sont en nombre négligeable à Mpasa I et à faible effectif. La plupart d'entre eux évoluent dans les métiers libéraux (commerçants, Médecins, Ingénieurs, Architectes...) et des

sociétés privées où les emplois sont rémunérateurs. Cette catégorie a un niveau de vie acceptable et tente de faire face aux divers problèmes de la vie, voire de l'habitat.

Tableau 4.7 : Répartition des sujets enquêtés selon l'année d'arrivée à Mpsa I (N=150)

Année d'arrivée	ni	%
1990	22	14,66
2010	39	26
2018	89	59,33

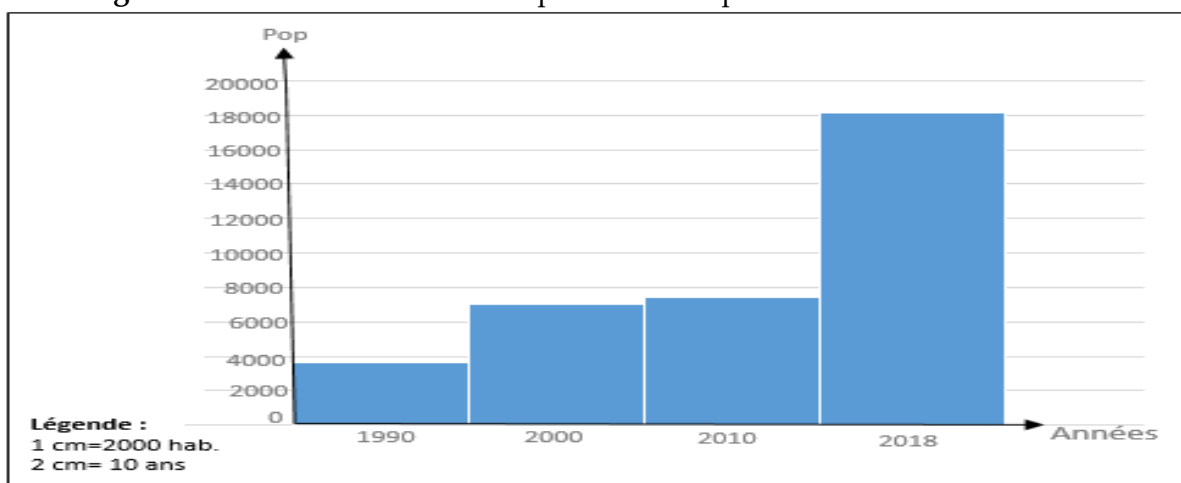
Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau révèlent que 59,33% des sujets enquêtés ont été arrivés à Mpsa I en 2018, suivi de 26% de ceux qui ont été arrivés en 2010 et 14,66% de ceux qui ont été arrivés en 1990.

Nous constatons que l'occupation du site s'est faite d'une manière lente dès sa création, à cause des tracasseries militaires du Camp CETA d'une part et d'autre part, de désintéressement du site par la population ainsi que de son caractère agricole, ce qui justifie son occupation lente et progressive.

4.1.2 Résultats sur les modes d'occupation de l'espace urbain et leur impact

Figure 4.2 : Relative à l'année d'acquisition de la parcelle et nombre d'habitants



Source : Résultat des données relatives à l'année de l'acquisition de parcelle et Nbre d'hab. mars 2019.

Les résultats de la figure II.2, nous révèlent que les années d'acquisition des parcelles à Mpsa I, étaient d'une façon progressive et toujours croissante. C'est-à-dire, 60% des parcelles des sujets enquêtées sont acquises en 2018, suivi de 19,98% en 2010 et 13,33% en 2000 enfin 6,66% ont été acquies en 1990.

4.1.3 Représentation des parcelles de chefs des familles enquêtés selon leurs dimensions (en mètres), forme et prix à l'achat

Tableau 4.8 : Répartition des parcelles de chefs de familles enquêtés selon leurs dimensions (en mètres), forme et prix à l'achat (N=150)

Dimensions de la parcelle	Longueur (en m)	Largueur (en m)	ni	%	Forme	Prix (en \$us)
A l'acquisition en (1990)	25	20	130	86,66	Rectangulaire	1.500 à 30.000
Au fur du temps en (2018)	10, 15,18...	5,6 ,7,8,10...	20	13,34	Multiformes	5.000 à 15.000

Source : Résultat enquête sur le terrain, février 2019.

Les résultats du tableau II.8, nous révèlent que 86,66% des parcelles des chefs des familles enquêtés à l'acquisition en (1990) avaient les dimensions de 25 mètres de longueur sur 20 mètres de large, avec la forme rectangulaire, suivi de 13,34% de celles qui ont 10, 15, 18 mètres de longueur sur 5, 6, 7, 8,10 mètres de largeur aux formes multiples au fur du temps (2018). Cette situation se justifie globalement par la crise socio-économique que traverse le pays pendant plus de deux décennies d'une part, et d'autre part par les conflits familiaux après la mort de parents ainsi que le désir de la nouvelle génération de voyager à l'étranger à la recherche du bien-être.

Tableau 4.9 : Répartition des parcelles de chefs de familles enquêtés selon le mode d'acquisition (N=150)

Mode d'acquisition	ni	%
Achat auprès de chefs coutumiers	86	57,33
Héritage	40	26,66
Don (cession)	10	6,66
Autres	4	2,66

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau révèlent que 57,33% des parcelles des sujets enquêtés ont été achetées auprès de chefs coutumiers. Cette acquisition auprès de ces derniers se justifie par l'appartenance des terres aux chefs coutumiers qui sont des concessionnaires. C'est le cas de Mpasa I. Par contre 26,66% des parcelles sont héritées, 6,66% des parcelles sont des dons et les 2,66% autres des sujets enquêtés n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles.

4.1.4 Représentation d'acquisition des parcelles selon le service qui a perçu l'argent à l'achat

Tableau 4.10 : Répartition des parcelles de chefs de familles enquêtés selon le service qui a perçu l'argent à l'achat (N=150)

Service ou personne qui a perçu l'argent à l'achat	ni	%
Etat	00	00
Chef coutumier	120	80
Tierce personne	30	20

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau renseignent que 80% des sujets enquêtés ont occupé (acheté) leurs parcelles (lopin de terre) par le canal de Chefs coutumiers ou Chefs de terre, suivis de 20% occupés par les tierces personne. De ce qui précède, soulignons avec Nzuzi (2018), que cette réalité est le dénominateur commun pour toutes les communes (quartiers) périphériques de la ville de Kinshasa.

4.1.5 Représentation des parcelles des sujets enquêtés en rapport avec les titres de propriétaire foncier

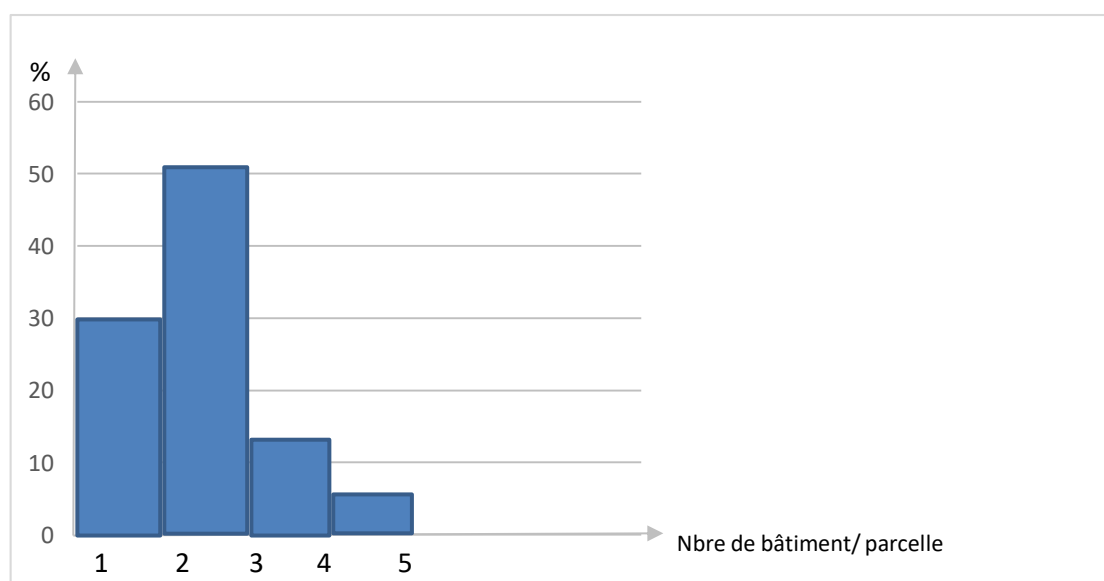
Tableau 4.11 : Répartition des parcelles des sujets enquêtés en rapport avec les titres des propriétés fonciers (N=150)

Titre de Propriétaire	ni	%	Prix en \$us
Acte de vente	46	30,66	-
Fiche parcellaire	75	50	10
Livret de logeur	25	16,66	25
Certificat d'enregistrement	4	2,66	100 à 900

Source : résultat de l'enquête, mars 2019.

Les résultats de ce tableau montrent que 50 % des parcelles des sujets enquêtés ont comme titre de propriété des fiches parcellaires. Un document délivré par la commune. Faute des moyens financiers et de l'ignorance la fiche parcellaire est considérée comme le document qui assure le titre de propriété, suivi de 30,66% des parcelles des sujets enquêtés qui ont des actes de vente, 16,66% des parcelles des sujets enquêtés ont des livrets de logeur et 2,66% des parcelles des sujets enquêtés ont des certificats d'enregistrement. Cette réalité traduit l'expression « occupation spontanée » presque dans l'ensemble du quartier Mpasas I.

Figure 4.3 : Nombre des bâtiments dans les parcelles des chefs des familles enquêtés



Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019

Les résultats de la figure 4.3, nous renseigne que 50,6% des parcelles des chefs des familles enquêtés ont deux bâtiments, suivis de 30% qui en ont un seul, 13,3% pour celles qui ont 3 bâtiments et enfin, celles qui en ont 4 représentent 6%. Cette situation explique bien la promiscuité dans le logement à Mpasa I, c'est-à-dire le degré de promiscuité dans les ménages est très élevé, lorsqu'on fait le rapport direct entre la taille du ménage et le nombre de pièces du logement. Il sied de préciser qu'il y a encombrement des personnes, parce que par pièce de logement habitent plus de six personnes. La précarité des logements demeure encore une problématique à Mpasa I.

4.1.6 Représentation des dimensions des logements des propriétaires des parcelles enquêtés

Tableau 4.12 : Répartition des dimensions des logements des propriétaires des parcelles enquêtés (N=150)

Logement du propriétaire de la parcelle	Dimensions (en mètres)	ni	%
Longueur	3	23	15,33
Largueur	2,50	64	42,66
Hauteur	2,50	63	42

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau révèlent que 42,66% des dimensions des logements des propriétaires des parcelles des sujets enquêtés ont 2,50 mètres de longueur, suivi de 42% des hauteurs des logements des propriétaires des parcelles enquêtées et 15,33% des dimensions des logements des propriétaires enquêtées ont 2,50 mètres de largeur. Nous constatons que les dimensions des logements des parcelles des propriétaires à Mpasa I, ne se conforment pas aux normes et prescrits édictés par l'ONU-Habitat.

4.1.7 Types des matériaux utilisés dans la construction

Tableau 4.13 : Matériaux utilisés dans la construction des murs (N=150)

Matériaux	ni	%
Bloc à ciment	125	83,3
Brique en terre cuite	20	13,3
Bois	05	3,3

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau renseignent que 83,3% des parcelles des sujets enquêtés sont construites par des blocs à ciment. Par contre, 13,3% de celles qui sont construites par des briques en terre cuite enfin 3,3% seulement sont construites avec de bois.

Tableau 4.14 : Matériaux de constructions utilisés dans la toiture (N=150)

Désignation	ni	%
Tôle galvanisé	127	84
Paille	23	15,33

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

L'analyse de ce tableau relatif aux matériaux de construction utilisés pour la toiture de la maison, nous renseigne que 84% de toitures sont en tôles galvanisées. Ce pourcentage élevé s'explique par l'absence d'autres matériaux de construction tels que les tuiles, etc. Une autre raison de plus qui explique l'utilisation de tôles galvanisées, c'est l'acquisition facile de ces dernières par rapport aux autres du point de vue moyens financiers et la présence sur le marché. Cependant, 15,33% représentent ceux qui utilisent la paille. Cette dernière est utilisée par les plus démunis qui ne sont pas en mesure d'acheter même une tôle.

Tableau 4.15 : Revêtement mural de la maison (N=150)

Désignation	ni	%
Peinture	57	35
Mosaïque	16	10
Enduit ciment	15	17
Aucun	62	38

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

L'examen de ce tableau relatif au revêtement mural de la maison, nous donne les informations suivantes : 38% des maisons n'ont aucun revêtement mural. Cela est dû au manque des moyens financiers et aux types de matériaux utilisés. Par contre, 35% des maisons sont revêtus de la peinture. Ce sont celles dont les propriétaires ont des moyens financiers et qui aiment vivre dans un bon cadre qui peint les murs de leurs maisons. 17% des maisons dont les murs sont revêtus de l'enduit ciment et 10% représentent des maisons ayant les mosaïques comme revêtement mural.

Tableau 4.16 : Revêtement du sol (N=150)

Désignation	ni	%
Carrelage	18	11
Terre battue	51	34
Ciment lise	81	54

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Il ressort de l'examen de données de ce tableau renseigne que 54% des maisons des sujets enquêtés ont de revêtement en ciment lise, contre 34% ont de revêtement en terre battue et 11% des maisons ont de revêtement en carrelage, ce sont ceux qui aiment vivre dans les bonnes conditions. Retenons ici que, les moyens financiers constituent toujours un frein ou un blocage pour améliorer le logement ou la maison afin de disposer un cadre de vie agréable avec toutes les conditions d'habitabilité.

Tableau 4.17 : Relatif au Nombre de compartiments dans le logement
 du propriétaire des enquêtés (N=150)

Nombre de chambres à coucher du ménage et autres	ni	%
1 cellule	20	13,33
2 cellules	50	33,33
3 cellules	40	26,66
4 cellules	10	6,66
5 cellules et plus	5	3,33
Salon	17	11,33
Cuisine	3	2
Magasin	1	0,66
Douche	3	2
WC	1	0,66

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

La lecture de ce tableau permet de faire apparaître les situations suivantes : 33,33% des sujets enquêtés habitent un logement de deux chambres, suivi de 26,66% des sujets enquêtés ont un logement renfermant trois chambres, 13,33% des sujets enquêtés habitent un logement à une seule chambre. Quoiqu'il en soit, c'est au moins 73,32% des sujets enquêtés vivent dans des logements dont le nombre varie entre 1 et 3. Cependant, au regard des ménages populeux Kinois, ce nombre n'est pas suffisant pour faire loger décentement et dignement tous les membres des ménages enquêtés. D'où, de nombreux ménages recourent au phénomène « Salomon », pour satisfaire au droit de logement de leurs membres.

Tableau 4.19 : Répartition de logement des sujets enquêtés en fonction de l'éclairage naturel,
 direction du vent, nature du sol importance de la pente et végétation (N=150)

Conditions des logements des sujets enquêtés	ni	%
Eclairage naturel	20	13,33
Direction du vent	30	20
Nature du sol (sablonneux)	70	46,66
Site accidenté (pente raide)	20	13,33
Couverture végétale	10	6,66

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau montrent que 46,66% des logements des sujets enquêtés sont construits sur le sable jaune, 20% des logements sont construits en tenant compte de la direction du vent, 13,33% des logements (leurs fenêtres) sont exposées au vent, et par conséquent bénéficient l'éclairage naturel, 13,33 % se trouvent sur le plateau ou à faible pente et 6,66% ont la couverture végétale (pelouse, herbe et/ou vétiver).

Nous pensons que le quartier Mpasas I se trouve presque en entièrement sur la plaine. Ce type de relief est favorable pour la vie de l'homme, mais pourra devenir humide si on installait des bornes fontaines partout dans ce site, il pourra être inondé à cause de son faible dénivellement.

Tableau 4.20 : Principale source d'éclairage

Désignation	ni	%
Groupe électrogène	18	12
Lampe à pétrole	24	16
Lampe torche	49	32,66
Panneau solaire	22	14,66
Bougie	15	10
Electricité	12	8
Autre (Lanterne)	10	6,66

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Il ressort de l'analyse de ce tableau relatif aux différentes sources d'éclairage que 32,66% des ménages à Mpasas I, utilisent des lampes torches pour l'éclairage de la maison. C'est par manque d'éclairage du réseau public que les ménages utilisent cette source d'éclairage. Par ailleurs, 16% des ménages utilisent les lampes à pétrole pour l'éclairage de la maison. L'utilisation de ces dernières est due à l'insuffisance de l'électricité du réseau public.

Cependant, 14% des ménages utilisent des panneaux solaires privés. 12% des ménages utilisent les groupes électrogènes, cette source d'énergie est individuelle ou privée. 10% des ménages utilisent les bougies comme source d'énergie d'éclairage. 8% des ménages utilisent l'électricité (surtout les parcelles situées le long de la Nationale N°1) et 6,66% des ménages utilisent de lanternes pour éclairer la maison. L'absence presque quasi-totale d'un réseau public d'électricité est à la base de l'utilisation de toutes ces différentes sources d'éclairages précitées.

Tableau 4.21 : Principale source d'énergie pour la cuisson (N=150)

Désignation	ni	%
Bois de chauffage	81	54
Charbon de bois	50	33,33
Electricité	19	12,66

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

De l'examen de ce tableau relatif aux sources d'énergie utilisées pour la cuisson, il est à savoir que 54% des ménages enquêtés utilisent les bois de chauffage pour la cuisson, contre 33,33% des ménages qui utilisent le charbon de bois et 12,66% des ménages utilisent l'électricité. L'utilisation maximale de ces sources d'énergie est à la base de la déforestation (avec la fabrication de la braise) qui, à son tour, contribue au réchauffement climatique et à la destruction du tissu urbain.

Tableau 4.22 : Relatif aux indicateurs de l'occupation spontanée et constructions anarchiques

Indicateurs	ni	%
Manque de véritable aménagement urbain	11	11,33
Manque de droit à la vie	10	10
Manque d'urbanité	11	11,33
Architecture sans architecte, urbanisation sans urbaniste	24	19,33

Odon Kinsueki Ezinga
 MODES D'OCCUPATION DE L'ESPACE ET LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT BIOPHYSIQUE
 DU QUARTIER MPASA I, DANS LA COMMUNE DE LA NSELE A KINSHASA, D. R. CONGO

Manque de logements sociaux	9	6
Manque de logements décents	15	10
Manque d'énergie et d'eau potable	15	10
Manque d'emploi	30	20
Construction non assistée	25	19,33

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

En se référant à ce tableau, il est constaté que les principaux indicateurs de l'occupation spontanée et des constructions anarchiques à Mpasas I sont : le manque d'emploi (20%), la construction non-assistée et architecture sans architecte (19,33%), les manques de véritable aménagement urbain et d'urbanité (11,33%) les manques de droit à la vie, de logements décents, d'énergie et d'eau potable représentent (10%) et le manque de logements sociaux (6%).

Il est certain que la perception de ces indicateurs varie en fonction de l'espace social et du niveau de vie sociale. En effet, les points de vue des sujets enquêtés sont en partie soutenus par l'avis des agents interrogés dans la commune de la N'sele (Affaires foncières), qui pensent que les constructions non-assistées, l'architecture sans architecte, l'urbanisation sans urbaniste restent des indicateurs majeurs de l'occupation spontanée à Mpasas I. Selon nous, Kinshasa étant une auto-construction non collective, son extension se fait d'une façon désordonnée et incontrôlée.

Tableau 4.23 : Quelques causes de l'occupation spontanée de l'espace (N=150)

Causes de l'occupation spontanée de l'espace	Ni	%
Mauvaise volonté de l'Etat	18	12
Incompétence de gouvernement central	17	11,33
Conflit politique	1	0,66
Détournement de fond public	1	0,66
Favoritisme	5	3,33
Ignorance par la population de ses devoirs et droits, mais aussi des devoirs et droits de l'Etat	15	10
Pauvreté	25	16,66
Absence de politique salariale	21	14
Négligence	10	6,66
Auto-construction	17	11,33
Exode rural non contrôlé	10	6,66
Démographie galopante	10	6,66

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Après l'analyse de ce tableau, il sied de considérer que les causes de l'occupation spontanée sont multiples et variées. Selon les résultats, la principale cause c'est la pauvreté (16,66%), suivie de l'absence d'une politique salariale (14%), la mauvaise volonté de l'Etat (12%), l'incompétence de gouvernement central et l'auto-construction (11,33%), la négligence, l'exode rural non contrôlé et la démographie galopante (6,66%), l'ignorance par la population de ses droits et devoirs, mais aussi des devoirs de l'Etat (10%), favoritisme (3,33%) et le conflit politique ainsi que le détournement de fond public (0,66%). Toutes les conséquences précitées constituent une pesanteur et

handicapent lourdement la vie socio-économique, en mettant à mal les progrès vers les résultats de tous les indicateurs humains et sociaux de développement durable.

Tableau 4.24 : Répartition des avis des sujets enquêtés, en fonction de mode de gestion et de traitement des déchets ménagers solides (N=150)

Mode de gestion de déchets	ni	%
Rejet dans un pousse-pousse	5	3,33
Incinération (brûler)	20	13,33
Enfouissement	15	10
Rejet dans la rivière	50	33,33
Rejet dans la rue	45	30
Compostage	15	10
Recyclage	00	00

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

L'analyse des résultats de ce tableau permet d'affirmer que les modes de gestion et de traitement des déchets ménagers solides sont variés, compte tenu des moyens et de la culture de gestion dont dispose chaque ménage. Dans les détails, il apparaît que 33,33% des déchets des ménages sont jetés dans des rivières, 30% des déchets des ménages sont jetés sur les rues, 13,33% des déchets des ménages sont incinérés pour éviter leur entassement préjudiciable à l'hygiène publique et à l'esthétique du milieu biophysique tout en ignorant que l'incinération des déchets provoque la pollution de l'atmosphère du milieu urbain. Par contre, 10% des déchets ménagers sont utilisés comme compostes dans des jardins parcellaires. Enfin, 3,33% des déchets ménagers sont jetés dans des poussepousses pour une destination inconnue ou rejet dans une décharge brute.

Tableau 4.25 : Mode de gestion des eaux-usées (N=150)

Désignation	ni	%
Rigoles	59	39,33
Dans la rue	57	38
Dans la parcelle	22	14,66
Dans la rivière	12	8

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Il ressort de l'examen de ce tableau relatif à la gestion des eaux-usées que 39,33% des ménages enquêtés jettent leurs eaux-usées dans les rigoles, 38% des ménages enquêtés jettent les eaux-usées sur la rue, 14,66% des ménages enquêtés jettent leurs eaux-usées dans des parcelles et 8% des ménages enquêtés jettent leurs eaux-usées dans des rivières. La gestion incontrôlée des eaux-usées aux endroits non appropriés est due à l'insuffisance des dépotoirs publics des déchets de toute nature dans la ville de Kinshasa en général et en particulier à Mpasasa I.

Tableau 4.26 : Relatif à l'état de l'environnement du site en étude

Elément de l'environnement	Etat actuel de l'environnement de Mpsa I
L'air	Très pollué
L'eau	Très polluée
Sol	Très pollué
Végétation	Pas de végétation naturelle, présence des arbres fruitiers et petits jardins dans la plupart des parcelles.
Paysage	Presque nu, exposé à l'érosion.
L'homme	Vie urbano-rurale, moins instruits (2,25%).

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Les résultats de ce tableau renseignent que l'état actuel des éléments constitutifs de l'environnement du quartier Mpsa I, sont très pollués, savoir : l'air, l'eau et le sol. Dépourvue d'une végétation naturelle, les arbres fruitiers dans des petits parcelles constituent une végétation artificielle rencontrée à Mpsa I. Son paysage est nu et exposé à l'érosion. L'homme mène une vie urbano-rurale.

4.1.8 Accès aux services de base et assainissement

Tableau 4.27 : Principale source d'approvisionnement en eau potable (N=150)

Désignation	ni	%
Robinet installé dans la parcelle	18	12
Forage (Robinet public)	45	30
Puit et/ou source non-aménagée	87	58

Source : Données de l'enquête sur le terrain, mars 2019.

Il ressort de l'analyse des données de ce tableau que 58% des parcelles des sujets enquêtés utilisent de l'eau de puits et/ou de source non-aménagée. Le pourcentage élevé de cette source d'approvisionnement s'explique par la carence de robinets de la Régideso et robinets publics installés, 30% des parcelles enquêtées s'approvisionnent en eau potable par les forages et/ou robinets publics et 12% de la population s'approvisionnent en eau dans les robinets de la Régideso installées dans les parcelles (surtout des parcelles se trouvant le long de la Nationale N°1).

Tableau 4.28 : Répartition des aspects environnementaux et leurs conséquences

Aspects environnemental	Conséquence dans le site
Habitat spontané	Constructions anarchiques, accentuent l'érosion, ravinement de milieu suite au non-respect des normes urbanistiques.
Construction en terrasse sur les versants sans canalisation d'eau	Facilite l'érosion ravinante des sols, l'ensablement, l'inondation en aval et la destruction de l'écosystème par le déracinement des plantes, la destruction de rivières en aval...
Eau de ruissellement	Destruction du sol et de tout ce qui s'y trouve par l'érosion de toute sorte suite aux ruissellements désordonnés d'eau et de pluie.
Forte pente	Accélère l'érosion, l'éboulement de sol et la cassure de sol
Absence de canalisation des eaux	Mares d'eaux sur la plaine, destruction de sol, ruissellements

pluviales	désordonnés d'eau de pluie.
Marches des piétons inter-quartiers	Pistes ou routes en exutoire, rétention des eaux et érosion régressive sur les pentes
Carrière de sable	Glissements de terrains
Morcellement parcellaire	Densification de l'habitat et de la population
Techniques de labour sur les pentes	Traditionnelles (bèches, houes, machettes) : cultures perpendiculaires à la pente suivant les courbes des niveaux, cultures en terrasses pour éviter l'érosion sur la pente
Commerce sédentaire	Réduction des largeurs des avenues et des principaux axes

Source : Données de l'enquête sur le terrain, février 2019.

Les résultats de ce tableau montrent les différents aspects environnementaux et leurs conséquences constatées lors de nos enquêtes sur le terrain. Pour remédier aux conséquences environnementales néfastes à Mpsa I, nous suggérons l'urbanisation du milieu, amélioration de condition de vie, rendre le quartier Mpsa I, un milieu urbain aux fins de faire de ce site, un quartier durable.

4.2 Discussion et perspectives

Dans cette dernière partie, nous discutons sur les résultats présentés dans cette étude et démontrons que lors de l'occupation spontanée de l'espace à Mpsa I, les exigences de la planification écologique et de l'ékistique ainsi que celles de l'aménagement urbain n'ont pas été prises en compte. Le diagnostic du morphotope et des établissements humains du quartier Mpsa I, illustrent qu'il y a réellement des problèmes liés à des insuffisances scientifiques et techniques qui sont en majeure partie les causes et conséquences résultant aux modes d'occupation et de différentes dégradations de l'espace en étude.

Enfin, nous nous sommes penché sur les conséquences qu'elles entraînent. Eu égard à l'objectif global que nous nous sommes fixé, ce diagnostic comprend les suggestions et les éléments caractéristiques qu'il fallait prendre en compte, pour espérer une urbanisation planifiée aux réalités du site étudié. Les observations quotidiennes, les entretiens sous forme communicationnelle nous ont servi de constituer les résultats de cette étude.

La discussion a consisté à voir si chaque principe énoncé ci-dessous a été appliqué lors de l'occupation spontanée à Mpsa I. Or, les résultats de terrain montrent qu'aucune norme urbanistique n'avait été observée. Si elles l'étaient, (la):

- population serait consultée et impliquée dans le processus de la planification. Or, tel n'a pas été le cas avec le site en étude, parce qu'il était distribué et/ou vendu par les propriétaires terriens, sur incitation des chefs coutumiers sans consultation préalable des connaisseurs en la matière (services de l'Etat : Affaires Foncières, Urbanisme et Habitat ainsi que Cadastres) ;
- planification devrait être faite et aurait dû tenir compte des avis et besoins essentiels de tous les acteurs impliqués dans l'aménagement urbain, de tous les aspects du milieu et de leur connaissance approfondie ainsi que des intérêts présents et futurs des communautés, en vue d'aboutir au développement

durable et intégré du site. Or, les résultats de cette étude montrent qu'aucune étude n'avait été entreprise et la planification écologique n'avait pas encore vu le jour. Il en résulte par conséquent la destruction des écosystèmes existants et l'inadaptation de cette occupation spontanée aux mutations de la société et de l'environnement biophysique ;

- Les différents constats du résident du quartier Mpasa I seraient faciles. Or, la réalité sur le site est tout autre, puisque 39,25% de résidents de ce quartier éprouvent des difficultés dans leurs contacts et les réalisent en mettant beaucoup de temps.

Il est important de rappeler que si le quartier Mpasa I, est arrivé au niveau actuel de dégradation de son environnement biophysique, c'est suite à l'ignorance et compétence écologique dont le résident doit se débarrasser et prendre conscience de toutes les informations relatives aux conventions ou traités internationaux depuis 1872 (année qui représente l'acte de la matérialisation de la conservation de la nature) jusqu'à maintenant.

Pour ce faire, le développement durable de ce quartier doit être le produit d'un ensemble de politiques (économiques, écologiques, sociales, commerciales, budgétaires, énergétiques etc....) conçues consensuellement de façon à favoriser un développement économiquement, écologiquement et socialement durable. Pour y arriver, l'intériorisation des messages fondamentaux du développement durable s'avère nécessaire (Pronk & Mahbul, 1992). Ces messages sont :

- les préoccupations écologiques qui ne relèvent pas de la fiction mais constituent un danger réel. Pour le site étudié, l'occupation spontanée du contenant, les constructions anarchiques, les érosions, l'insalubrité de l'habitat et de l'environnement sont autant de problèmes qui nécessitent une attention particulière et une solution urgente, écologique ou éco-technique d'abord,
- la solution aux problèmes de l'environnement ne peut ni arrêter la croissance économique, ni poursuivre les modes de croissance actuelle qui bafouent les principes écologiques qui ont montré leurs limites. Il faut mettre en place de nouveaux modes de développement durable. Pour la gestion des déchets dans le quartier Mpasa I, les acteurs de l'environnement dépolluent certains endroits pour en polluer d'autres.

Cette façon de gérer les déchets est mauvaise, puisque les problèmes continueront toujours à se poser dans ce site. Il faut donc gérer autrement. C'est-à-dire, collecter, ramasser, transporter, stocker, tuer, recycler et réutiliser les déchets biodégradables et non biodégradables;

- les nouveaux modes de développement durable doivent être axés sur l'être humain, intégrer les technologies douces à la planification des investissements et tenir compte de la rareté des ressources écologiques dans la prise des décisions. C'est-à-dire, placer l'habitant du quartier Mpasa I, au centre du développement qui doit connaître à la fois son environnement et les technologies douces, appliquer celles-ci quand il veut réaménager et décider de son cadre de vie ;

- la théorie de la durabilité pose de graves questions relatives à la nature et à la répartition de la croissance économique dans l'avenir. Pour le milieu étudié, c'est connaître comment assurer sa croissance économique sans dégrader l'environnement, tout en pensant aux générations futures ;
- l'existence d'énormes différences en ce qui concerne les propriétés en matière de l'environnement entre les pays développés et ceux qui ne les sont pas ;
- il est erroné d'établir une distinction entre les problèmes écologiques nationaux et internationaux ; tous les deux doivent aller de pair. Par exemple, la pollution atmosphérique du quartier Mpasa I, par les fumées générées par les véhicules, le feu de brousse, le bois de chauffage, le charbon de bois utilisé à plus de 90% de la population n'est pas dissocié aux effets de serre, car celle-ci contribue au réchauffement de la planète.

Ces messages sont des axes de réflexion en matière de gestion pour l'habitant de Mpasa I et devront faire naître en lui une nouvelle conscience à laquelle, il pourra se rendre compte que les conditions d'habitabilité sont mauvaises et s'aggravent chaque jour et qu'il faille envisager des solutions appropriées. Il doit gérer son environnement comme un sous-ensemble d'une totalité. C'est-à-dire, que le quartier Mpasa I, est en interrelation avec le reste de Kinshasa et de la République Démocratique du Congo ainsi que le monde.

5. Conclusion

Le diagnostic sur l'occupation spontanée de l'espace et son impact sur l'environnement biophysique du quartier Mpasa I, dans la commune de la N'sele à Kinshasa, n'est pas une nouveauté. En effet, la transformation des milieux naturels en vue des établissements humains ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte à la présence de l'homme sur la planète terre et au fur du temps, transforme son milieu pour satisfaire ses besoins.

Cependant, cette transformation non planifiée s'accompagne souvent de la dégradation de l'environnement qui, au début n'était pas préjudiciable, grâce à des relations conciliantes et harmonieuses qui existaient entre l'homme et son cadre de vie. Par cette étude, nous nous sommes efforcés d'épingler les divers maux qui rongent le quartier Mpasa I, notamment :

- l'occupation spontanée qui occasionne la prolifération des constructions anarchiques et par conséquent, la naissance des quartiers squattings ;
- le déséquilibre dans la répartition des infrastructures et équipements à travers le contenant ;
- le mauvais fonctionnement ou dysfonctionnement de certaines cellules, quartiers ou communes voisines ;
- l'accessibilité physique difficile de certaines parcelles due au manque des voies de communication ;
- la problématique de la gestion de l'environnement, etc.

La spontanéité de l'occupation de l'espace foncier du quartier Mpasa I et la dégradation du sol nous ont poussé à étudier l'impact des constructions anarchiques sur la gestion de l'environnement urbain. Pour ce faire, nous avons situé d'abord géographiquement le quartier Mpasa I et présenté ses aspects biophysiques, humains et socioprofessionnels qui font de lui une cupidosphère, où les constructions anarchiques sont à la base de la dégradation du morphotype et de l'habitat.

Ensuite, nous avons élucidé la méthodologie que nous avons utilisée. Les enquêtes et observations faites sur le terrain, suivies de l'interprétation et discussions des résultats, nous ont permis de retenir les aspects suivants :

- qu'il existe des problèmes liés à l'occupation spontanée et à l'habitat qui sont liés au site, à la mauvaise gestion des déchets solides, liquides et gazeux ; à l'insuffisance de fourniture en eau potable, quantité et qualité du courant électrique, au manque d'infrastructures et équipements socio-économiques viables, aux érosions, à l'insalubrité de l'habitat et leurs conséquences ;
- les problèmes sus-évoqués ont pour conséquences : la pollution du quartier Mpasa I, sous toutes ses formes, les érosions dégradent la qualité du cadre de vie et la vie des habitants, la promiscuité, l'augmentation de la morbidité et de la mortalité due à la prolifération de divers germes pathogènes, etc. Cet article a démontré que, malgré la constructibilité du sol, l'occupation du sol s'était faite au mépris de normes urbanistiques ; c'est pourquoi, il connaît des problèmes d'organisation de son espace ;
- les habitations auto-construites présentent en majorité, les caractéristiques des taudis, elles sont inesthétiques, de style très diversifié et précaire qui ne répondent pas aux exigences du climat tropical humide et de confort ;
- les infrastructures de base, l'accessibilité, les espaces verts et ouverts au public sont inexistantes.

Dans les propositions des solutions aux problèmes qui se posent dans le quartier étudié, l'apport de cette étude consiste aussi à inviter toutes les parties prenantes à :

- concilier l'environnement, l'écologie, l'économie, le social et la technique ;
- tenir compte des avis et considérations de tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'espace étudié, de la durabilité des solutions à envisager et de la satisfaction à long terme des besoins des populations concernées ;
- rechercher d'abord les techniques écologiques dans l'exécution des solutions projetées ;
- envisager une gestion écologico-économique et sociale de l'espace étudié.

Dans cette étude, nous avons démontré globalement qu'il y a eu manque d'études préalables d'aménagement urbain, mauvaise gestion de l'environnement, démission et ignorance du pouvoir public. En rapport avec la situation qui prévaut dans le quartier Mpasa I, nous avons eu à :

- présenter des suggestions en vue d'améliorer le morphotope et l'habitat du site en étude ainsi que les conditions de vie de ses habitants, pour que ces derniers vivent dans un cadre salubre et dans de bonnes conditions ;

- exposer les préalables qui doivent être une intériorisation des principes écologiques, une prise en compte de l'écodéveloppement urbain et du droit de l'environnement, une application rigoureuse de la politique du pollueur-payeur et une pratique de l'éducation relative à l'environnement ;
- montrer qu'il est nécessaire d'utiliser certaines techniques d'assainissement ;
- signaler que pour éliminer la pollution, il faut une durabilité sociale, en dépit du fait que les habitants sont en majorité des désœuvrés n'ayant pas accès aux meilleurs soins de santé et à une éducation de qualité.

Les résultats que nous avons obtenus dans cette étude, vont dans le même sens que les réflexions de nombreux auteurs qui ont entrepris des études à Mpasasa I. Cette étude se démarque aux autres, d'une part sur son intitulé (modes d'occupation de l'espace et leur impact sur l'environnement biophysique du quartier Mpasasa I, dans la commune de la N'sele à Kinshasa), d'autre part sur l'originalité de ses résultats. Sur ce, nous émettons le souhait de voir d'autres chercheurs puissent continuer des recherches complémentaires dans une approche interdisciplinaire pour compléter celle-ci. Car, peut-être que les résidents de la commune de la N'sele n'auraient de salut que dans ce quartier. Ils n'ont que ce quartier à se partager. C'est dans ce cadre que les environnementalistes, les écologistes, les Géographes et d'autres spécialistes sont appelés à jouer leur rôle, en trouvant des solutions appropriées aux problèmes que créent certains groupes sociaux sur l'environnement.

En matière d'implantation de logement, il faut à tout prix, leur offrir un environnement biophysique sain, où il doit faire bon vivre pour un développement harmonieux et équilibré. Car, un bon lotissement créé en respectant les normes urbanistiques, facilite la satisfaction des besoins des populations et permet de bonnes relations de voisinage.

Pour l'avenir, en vue de l'aménagement de toute implantation humaine, l'on doit tenir compte de droit de l'environnement urbain, le droit à la ville, à la culture urbaine et de l'urbanité préalable, de la viabilité, de la fonctionnalité, de la durabilité et gouvernabilité de tout atropos-écosystème. Pour ce faire, il faut une Eco-administration urbaine devant assurer l'aménagement du futur « Eco-quartier Mpasasa I » et une gestion participative réalisée par des Eco-jeunes, Eco-consommateurs et Eco-citoyens.

Références Bibliographiques

- Binzangi (2016) : Ecodéveloppement : Gestion de l'Environnement pour un développement durable, inédit.
- Binzangi (2018) : Connaître et comprendre l'Environnement acte de 18^e colloque philosophie et développement, Faculté Catholique
- Caldwell, L. K. (2006) : la terre en danger pour une protection internationale de la biosphère, Paris : les éditions internationales.
- De Maximy R., (1984) : Kinshasa ville en problèmes d'Urbanisme, Paris : ORTON.

- De Maximy, R. (1984) : Kinshasa, ville en suspens. Dynamisme de croissance et problème d'urbanisme. Approche socio-politique, Paris : éd. Orstom.
- Djunga, K (1988) : Cité, 15è éd. Paris :Le Harmattan
- Dorier, A. E. (2006) : Ville et Environnement, Paris : éd. Sedes,
- Duingeaud, P (1980) : Synthèse écologique, Paris : éd. Doin
- Elonga, M., Nga Ndondo, V., et Mebenga T. L., (2006) : Dynamiques urbaines en Afrique noire, Paris : éd. Le Harmattan.
- Fluoriot (1975) : Croissance urbaine, BEAU Kinshasa, Gilbert long, Collection d'écologie diagnostic phyto-écologique et Aménagement du territoire (Tome II)
- Fumunzanza, J. (1979) : Kinshasa ce village d'hier, Paris : éd. Le Harmattan
- Fumunzanza, J. (2008) : Kinshasa d'un quartier à un l'autre, Paris : éd. Le Harmattan,
- Gapysi, E. (1989) : Le défi urbain en Afrique, Paris : éd. Le Harmattan,
- Granet, P., (1984) : Changer la ville, Paris : PUF
- Guiness (1965): Tropical Architecture, New-York: Prospective Architecture,
- Herbert, H. (1993) : Urbanisme de guide du citoyen, Chicago : éd. Nouvel Horizon,
- Kabuya, H. (2004) : L'éducation relative à l'environnement en question, Paris : Le Harmattan
- Lajoie (2006) : Les particules de l'atmosphère, Paris : PUF.
- Larouse (1976). Encyclopédie du savoir moderne, Paris : Larousse
- Larousse (2000), Encyclopédie thema, Paris : Larousse.
- Lelo N., (2018). Les bidonvilles de Kinshasa, Kinshasa : L'Harmattan.
- Lumenga, N. A., (1995) : Kinshasa, genèse et sites historiques, éd. Armaza-Bief, Kinshasa
- Mbumba, N. (1982) : Kinshasa 1881-1981 : 100 ans après Stanley : Problèmes et avenir d'une ville, C.R.P., U8, Kinshasa
- Merlin, P. (2013) : L'Urbanisme, Paris : PUF.
- Merlin, P. et Choay, F. (2005) : Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, éd. PUF, Paris
- Merlin, P. et Choay, F. (2005). Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Paris : PUF.
- Monet, R. (2004) : Environnement, L'hypothèque démographique, Paris : éd. Le Harmattan
- Musibono, D. (2006) : Du marasme d'un Etat Squelette aux défis du développement durable, UNIKIN : Chaire UNESCO.
- Musibono, D. (2009) : La RDC face aux enjeux de la géostratégie des ressources naturelles, éd. Le Harmattan, Paris
- Mwanza W. M., (1997) : Le transport urbain à Kinshasa, éd. Le Harmattan, Paris
- Nzuzi, L., (1989) : Urbanisme et Aménagement en Afrique Noire, éd. Sedes, Paris
- Nzuzi, L., (2008) : Kinshasa ville et Environnement, éd. Le Harmattan, Paris
- Nzuzi, L., (2011) : Kinshasa : Planification et Aménagement, Kinshasa: éd. Le Harmattan.
- Nzuzi, L., (2018) : Les bidonvilles de Kinshasa, Kinshasa : éd. Le Harmattan.

- Pain, M. (1984): Kinshasa, Paris : éd. De l'Orstom
- Pain, M. et al. (1984): Atlas de Kinshasa, Ministère de T.P.A.T, Kinshasa : BEAU.
- PNUE (1992). Agenda 21 et la Déclaration de Rio sur la gestion de l'environnement, Paris : PNUE
- Ramade, F. (2005) : Eléments d'écologie, Ecologie appliquée, 6è éd. Dunod, Paris
- Ramade, F. (2001) : Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'Environnement, éd. Dunod, Paris
- Riey, A. (2006) : Le Robert Micro, Paris : éd. Larousse.
- Robert (2008). Le Nouveau Petit Robert de la langue française, Paris : éd. Larousse,
- Sachs, I. (1991) : Initiation à l'écodéveloppement, Paris : éd. Privat,
- Sakombi, D. (1981) : Regard sur Kinshasa, Kinshasa : éd. Réunion.
- Viala et Grimaldi (2005) : Eco-toxicologie, in Toxicologie, 2è éd. Paris : Lavoisier,
- Wackermann, G. (2005) : La problématique urbaine au regard de l'environnement
- Wikilis (2009). Encyclopédie Wikipédia (2009), Bruxelles
- Yoka (1991). Destin broyé, Kinshasa : éd. Saint Paul Afrique,

Creative Commons licensing terms

Authors will retain copyright to their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). Open Access Publishing Group and European Journal of Management and Marketing Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflict of interests, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated on the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).